



LA DOUANE DÉMANTÈLE UNE FABRIQUE ILLÉGALE À NIMY

Le 21 octobre, la Douane a démantelé une fabrique illégale de cigarettes à Nimy. Il s'agit de la 10ème fabrique illégale de cigarette, ce qui est un record en Belgique sur une année. 10 travailleurs présents ont été arrêtés.

La Douane a démantelé une fabrique illégale de cigarettes à Nimy. La fabrique était en cours d'installation ce qui signifie que les trafiquants n'ont pas pu fabriquer de cigarettes et que donc il n'y a pas eu de pertes pour l'Etat belge (droits éludés). Les machines saisies sont entièrement neuves. Etant donné que ces machines n'ont jamais servi, il s'agit d'un véritable préjudice financier pour les trafiquants de cigarettes.

Toutes les machines sont détruites. 10 travailleurs étaient présents sur place et sont entendus par les douaniers. Les travailleurs sont de nationalité roumaine, moldave, ukrainienne et française.

L'enquête a été menée en collaboration avec la France.

En 2024, la Belgique a déjà démantelé 10 fabriques illégales de cigarettes, ce qui est un record. Environ 200 millions de cigarettes ont été saisies, représentant environ 96 millions d'euro de droits éludés.